

# Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
France

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)  
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)  
Courriel : [stephane.nagi@trimet.fr](mailto:stephane.nagi@trimet.fr)

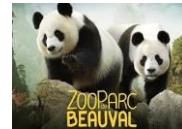


Saint Jean de Maurienne le 17 Mai 2023

## SORTIES FAMILIALES 2024



### PARCS DE LOISIRS



Les Commissions Loisirs des CSE proposent des sorties dans les Parcs de Loisirs en 2024, pour les familles d'agents « ayants-droit » avec au minimum 1 enfant à charge scolarisé de moins de 25 ans.

⇒ **Ayants-droit** : Les agents inscrits à l'effectif de l'usine et du LRF et toujours présents à la date de la sortie, les conjoints et les enfants à charge scolaires (de moins de 25 ans).

⊗ **Les retraités, agents en invalidité et veuves d'agents ne sont pas admis à ces sorties.**

\* Les sorties sont limitées à 52 Personnes pour les voyages en Train et 48 Personnes pour les voyages en Car.

DESTINATIONS	Nombre de Jours	DATES	Nombre de Places	MODE de VOYAGE
PARCS DISNEY - PROMO	3	FEVRIER	52	CAR et TGV
EUROPA PARK	3	AVRIL	48	CAR
PORTAVENTURA	4	AVRIL	48	CAR
ZOO DE BEAUVAL	3	AVRIL	48	CAR
HALLOWEEN à EUROPA PARK	3	OCTOBRE	48	CAR

**ATTENTION** : Les sorties de moins de 35 personnes seront ANNULEES.

#### ⊗ DATES :

Ces sorties auront lieu pendant les Vacances Scolaires de Février, Avril et Octobre 2024.  
Les dates dépendront des disponibilités dans les hôtels des parcs.  
Les dates définitives seront confirmées ultérieurement.

⇒ **CHAMBRES** - Elles sont attribuées par famille avec au minimum 2 personnes par chambre :

→ 2 à 4 Personnes pour les sorties DISNEY PROMO, PORTAVENTURA et ZOO de BEAUVAL.

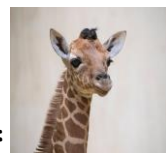
→ 2 à 5 Personnes pour EUROPA PARK en AVRIL et 2 à 6 Personnes pour EUROPA PARK HALLOWEEN en OCTOBRE.

**N.B.** - Les familles, plus nombreuses que le nombre indiqué par parc, devront obligatoirement prendre 2 chambres suivant les tarifs indiqués (tarifs pour les familles de 5 personnes avec 2 chambres).

**PROGRAMMES** : Ils seront disponibles dans le hall d'entrée du CSE à compter du : 19 MAI 2023.

**INSCRIPTIONS et PAIEMENT** : POUR LES FAMILLES UNIQUEMENT

Agent et conjoint avec au minimum 1 enfant scolaire / Agent ou conjoint avec au minimum 1 enfant scolaire :



⇒ **Du MARDI 23 MAI au JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN 2023**

**N.B** : Les inscriptions débuteront à partir de 8H00 le Mardi 23 Mai 2023.

→ **PAIEMENT** : Chèques Bancaires, Chèques Vacances ou Espèces.

#### COUPLES SANS ENFANT :

Des couples sans enfant scolaire seront acceptés en fonction des places disponibles à partir du 4 Juillet 2023.

#### ANNULATION VOYAGE :

En cas d'annulation du voyage à moins d'un mois de la date du départ, l'intéressé devra fournir un Certificat Médical pour prétendre à un remboursement.

Par contre, les frais d'annulation facturés par les parcs et la SNCF seront à la charge des agents.

**Remarque** : Les annulations sous 48 Heures avant le départ ne seront pas remboursées.



La Secrétaire du CSE LRF RT,  
N.RAVAILLE



Le Secrétaire du CSE TRIMET France,  
S.NAGI